



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°947) DE MISE A DISPOSITION, DES SALLES BERLIOZ, POLE DOCUMENTAIRE, MESSIAEN ET ROPARTZ A L'ASSOCIATION DES MUSIQUES POUR ADULTES AU CONSERVATOIRE », A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-24-114  
EN DATE DU 29 MARS 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Pour extrait conforme, **VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association des Musiques pour Adultes au Conservatoire, représentée par Madame Dominique CHEVALLIER, en qualité de Présidente, et domiciliée, 41/43 rue Raymond du Temple, 94300 VINCENNES, afin d'accueillir un stage dans les salles Berlioz, Pôle documentaire, Messiaen et Ropartz, le 25 février 2024 de 9h00 à 18h30 (présence d'un agent de sécurité de 8h30 à 19h00) ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association des Musiques pour Adultes au Conservatoire, représentée par Madame Dominique CHEVALLIER, en qualité de Présidente, et domiciliée, 41/43 rue Raymond du Temple, 94300 VINCENNES, une convention de location de salle pour un montant de 231,32 TTC (deux-cent-trente-et-un euros et trente-deux centimes), afin d'accueillir un stage dans les salles Berlioz, Pôle documentaire, Messiaen et Ropartz, le 25 février 2024 de 9h00 à 18h30 (présence d'un agent de sécurité de 8h30 à 19h00) ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240329-Imc1H11804H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 29/03/2024  
Date de Publication : 29/03/2024